



COMMUNIQUÉ  
*Pour diffusion immédiate*

## **FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE BÉCANCOUR**

**Bécancour, le 29 novembre 2012** – Lors de l'assemblée régulière du 28 novembre 2012, les membres du conseil des maires de la MRC de Bécancour ont adopté, entre autres, l'embauche de deux nouvelles personnes au sein de l'équipe de la MRC et du CLD, la permanence de la conseillère en communication, la nomination des représentants au Bureau des délégués et l'octroi du contrat pour coupe de bois sur les lots intra. De plus, à la période de questions, des discussions ont porté sur le volet tourisme pour le territoire de la MRC de Bécancour ainsi que le règlement sur les zones exposées aux glissements de terrain pour les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et de Saint-Pierre-les-Becquets.

### BUDGET

Les membres du conseil des maires ont reporté l'adoption du budget 2013. Des rencontres de travail ont eu lieu préalablement et il demeure quelques points à discuter. Une séance extraordinaire du conseil aura lieu le 19 décembre prochain.

### RESSOURCES HUMAINES

Les membres du conseil des maires ont adopté la nomination de madame Julie Dumont au poste d'aménagiste et de monsieur Hugues Désilets au poste d'agent de développement rural. De plus, la période de probation de la conseillère en communication, madame Isabel Rouette prenait fin. Les membres du conseil des maires sont satisfaits de ses services et ont confirmé sa permanence.

### CONTRAT POUR COUPE DE BOIS SUR LES LOTS INTRAMUNICIPAUX

La MRC de Bécancour a procédé dernièrement à un appel de soumission pour un contrat pour la coupe de bois sur les lots intramunicipaux, étant donné que celle-ci était au dessus de 25 000 \$. La MRC a reçu deux propositions. Il a été adopté, hier soir, d'octroyer le contrat à Transport Martineau, le plus bas soumissionnaire.

### BUREAU DES DÉLÉGUÉS

Messieurs Mario Lyonnais, préfet, Claude Beaudoin, maire de Saint-Sylvère et Jean-Louis Bélisle, maire de Lemieux siégeront au Bureau des délégués. Le Bureau des délégués est formé de trois représentant(e)s élu(e)s de chaque MRC qui se partagent un dossier commun, exemple les cours d'eau qui traversent plusieurs MRC à la fois.

### ZONES EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

Les membres du conseil des maires ont adopté une résolution à l'effet d'appuyer les municipalités de Saint-Pierre-les-Becquets et de Deschaillons-sur-Saint-Laurent dans leur démarche auprès du ministère de la Sécurité publique concernant le nouveau règlement sur les zones exposées aux glissements de terrain. La résolution tiendra compte des notions de distance et du droit acquis pour la reconstruction.

La MRC de Bécancour a déposé un projet de règlement pour ce dossier au ministère de la Sécurité publique et du MAMROT. La MRC prévoit recevoir une réponse au plus tard le 15 janvier. Par la suite, il y aura des consultations publiques.

#### TOURISME

Suite à la mise en place d'une nouvelle gouvernance pour la gestion du bureau d'information touristique, il y a des discussions entre la Ville de Bécancour et les membres du conseil des maires concernant les mécanismes à mettre en place pour assurer adéquatement le développement de l'industrie touristique. Le préfet a voulu rassurer les représentants du milieu touristique que la MRC de Bécancour croit au tourisme de la région.

-30 -

Pour information :

André Roy,  
Directeur général  
CLD et MRC de Bécancour  
819-298-2070  
[a.roy@mrcbecancour.qc.ca](mailto:a.roy@mrcbecancour.qc.ca)

Source :

Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
CLD et MRC de Bécancour  
819-298-3300 poste 243  
[i.rouette@cldbécancour.qc.ca](mailto:i.rouette@cldbécancour.qc.ca)